



# Ecole de guitare Ibanez Quimper

KAPE MUSIC 23, cité de la ruche 29000 QUIMPER

Steven LEBERT : 06.29.44.81.26 / [steven.lebert@orange.fr](mailto:steven.lebert@orange.fr)

Quentin CUILLANDRE : 06.71.51.53.30 / [quentincuillandre@gmail.com](mailto:quentincuillandre@gmail.com)

Michael MANCHO : 06.48.28.46.89 / [mancho.michael@gmail.com](mailto:mancho.michael@gmail.com)

Mail pro : [kape.music29@gmail.com](mailto:kape.music29@gmail.com)

Site : [www.guitare-quimper-stevenlebert.com/](http://www.guitare-quimper-stevenlebert.com/) / [www.kape-music.com](http://www.kape-music.com)

## FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024 - COURS & STAGES

A nous retourner dûment complétée et signée lors de l'inscription (avant le lundi 4 septembre 2023).

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Pour les élèves mineurs :** NOM du responsable légal:

Prénom :

N° téléphone : ..... Portable(s) : ..... E-mail : .....

N° téléphone : ..... Portable(s) : ..... E-mail : .....

**INSCRIPTION POUR :** cocher la case de votre choix :

FORMULE EN DUO (séances de 1h30)		FORMULE EN INDIVIDUEL (séances de 1h)		FORMULES ENFANTS		PACK Découverte
1h30 / semaine	1h30 / 15 jours	1h / semaine	1h / 15 jours	30 min/semaine	45 min/semaine	Forfait 4 cours
<b>Cours en binôme</b> 1h30 / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	<b>cours en binôme</b> 1h30 / 15 jours 6 séances stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	<b>cours individuels</b> 1 heure / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	<b>cours individuels</b> 1 heure / 15 jours 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	<b>cours individuels</b> 30 min / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	<b>cours en binôme</b> 45 min / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	<b>cours individuels</b> 1 heure Sans engagement
<b>840 €</b> Règlement : En 1 fois : 840 € Par trimestre : 280 € Par mois : 84 €	<b>510 €</b> Règlement : En 1 fois : 510 € Par trimestre : 170 € Par mois : 51 €	<b>870 €</b> Règlement : En 1 fois : 870 € Par trimestre : 290 € Par mois : 87 €	<b>540 €</b> Règlement : En 1 fois : 540 € Par trimestre : 180 € Par mois : 54 €	<b>480 €</b> Règlement : En 1 fois : 480 € Par trimestre : 160 € Par mois : 48 €	<b>450 €</b> Règlement : En 1 fois : 450 € Par trimestre : 150 € Par mois : 45 €	<b>160 €</b> Règlement : En 1 fois : 160 € En 2 fois : 80 €

**Option Location matériel (pack électrique ou acoustique) (30 €/mois)**

### MODALITES DE PAIEMENT :

Le paiement se fera lors de l'inscription par chèques datés et collectés pour l'année complète. Le paiement pourra se faire également en espèces ou par virements bancaire. Les cours sont étalés de septembre 2023 à juin 2024 sur la base du calendrier scolaire de la zone B.

**Tout forfait commencé est dû dans son intégralité.**

Mode de règlement :

Chèque annuel  Chèques trimestriels  Chèques mensuels  virement annuel  virements trimestriels  virements mensuels  espèces

### REGLEMENT INTERIEUR

- L'ensemble des chèques doit être donné à l'inscription. Possibilité de faire plusieurs chèques (notez à l'arrière vos dates de dépôt souhaitées). Tout forfait commencé est dû dans son intégralité.

- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés sauf circonstances particulières. Dans le cas où votre cours tomberait sur un jour férié, il pourra être reporté sous conditions particulières.

- En cas de fermeture de l'école pour causes exceptionnelles (travaux, intempéries, fermeture administrative pour cause sanitaire, etc.) les cours seront dispensés en visio ou autre alternative à distance.

- Les cours manqués ne seront pas rattrapés (sauf si le professeur est prévenu au moins 2 jours avant le cours). Les séances de rattrapage de cours se s'organiseront et se dérouleront selon les possibilités du professeur.

- L'école de musique se réserve le droit de ne plus accepter un élève, au cas où celui-ci manquerait gravement à l'éthique de l'école ou que ses absences répétées nuiraient à l'organisation et à l'emploi du temps de l'école.

- Les parents sont responsables de leurs enfants mineurs jusqu'à la prise en charge des élèves par le professeur pour la durée des cours. A leur charge de ne pas les laisser livrés à eux-mêmes au-delà de la durée de leur cours.

### L'ELEVE (ou son responsable s'il est mineur)

- Autorise l'utilisation de l'image par l'école  Oui  Non,

Pour les outils pédagogiques et de communication utilisés par l'Ecole de Musique : affichages, publications, vidéo, site internet

- Autorise son enfant à quitter seul l'école après son cours, sans la présence d'un adulte  Oui  Non,

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les tarifs et conditions 2023-2024 de KAPE MUSIC (23, cité de la ruche 29000 QUIMPER), ainsi que le règlement intérieur. Date d'inscription : ..... à Quimper.

L'inscription est définitive après règlement des cours conformément aux modalités de paiement précisées ci-dessus.

Signature du responsable légal :

KAPE MUSIC - 23, cité de la ruche 29000 QUIMPER

- Ecole de guitare Steven Lebert - réseau écoles Nationales Ibanez, SIRET 830 520 573 00015 APE 8552Z

- Quentin CUILLANDRE - réseau des écoles Nationales Ibanez, SIRET 49797310700038 APE 8552Z

- Michael MANCHO - réseau des écoles Nationales Ibanez, SIRET à renseigner